

Présents : Bernard ANDRE, Anne-Marie ARPIN, Philippe BARGEOT, Henri BEGUIN, Jean-Marie BERTHIER, Joseph BONNEFOY, Marie-Hélène CHABERT, Gisèle GAIDE, Simone GAIDET, Agnès GIRARD, Alain MACHET, Jean-Yves MONNERET, Joseph MOUGEL, Claude SCHILLING ainsi que Michelle ANXIONNAZ, Danielle BERTHIER, Paule BENOIT, Jean ROBINO, Hervé RYCHTARIK (ASDER) Dominique JANNOT.

Excusés : Armelle Camplan, Jean-Pascal Chabert, Bernard Chapuis, Marie-Hélène Coste, Chantal Empereur, André Fourmaintraux, Grégory Klersch, Michel Mahieu, Colette Maître, Guy Mattis, Bernard Poncet, Albert Revial, Pierre Vincent.

---

### **Tourisme des 4 saisons en Tarentaise...**

Alain Machet accueille les participants et introduit le premier thème de la séance : le tourisme des "4 saisons" en Tarentaise-Vanoise. Il rappelle que des documents intéressants ont été adressés pour la réunion de juin traitant du même thème.

Claude Schilling estime que le potentiel de développement du tourisme des autres saisons existe mais que c'est d'abord un **problème de communication**.

L'image de la Tarentaise est d'abord celle de l'hiver : faut-il casser **l'image de la Tarentaise** ? Pour Gisèle Gaide, le Parc National de la Vanoise a une bonne image en France mais le Parc joue plus un rôle technique que d'animation. Elle cite des exemples d'animations intéressantes mais inadaptées à la clientèle touristique (horaires en particulier). Alain Machet indique que la Charte du Parc est en cours de discussion et ces questions sont souvent abordées. Le relatif éloignement des Portes du Parc est souligné. Pourquoi ne pas réaliser une grande Porte du Parc à Bourg-Saint-Maurice par exemple ?

La question centrale reste pour Anne-Marie Arpin le choix, pas encore tranché, d'une **communication touristique centrée sur la Tarentaise**. Une telle option, déjà débattue à la Commission tourisme de l'APTIV, nécessiterait alors une **communication visible et globale**.

Un élément fédérateur est à trouver, tout en valorisant les différents sites, les stations... Elle indique que la Communauté de communes de Haute-Tarentaise envisage une telle communication globale.

Henri Béguin souligne qu'au-delà d'un mot (Tarentaise), les habitants doivent **avoir conscience d'être "tarin"**. La **communication doit être partagée**, pas au-dessus des habitants.

L'exemple des **Dolomites** est cité (communication globale, transports en commun denses, forfait commun remontées mécaniques...) ainsi que celui de **l'Ubaye et du Mercantour**. L'intérêt d'associer Tarentaise et Vanoise est ainsi souligné.

Agnès Girard souligne que le marketing de la **Vallée des Belleville** fonctionne beaucoup mieux en été que celui des stations. S'en inspirer pour la Tarentaise !

Pour Anne-Marie Arpin, **l'atout de l'été** c'est que **les touristes bougent beaucoup plus**. En contrepartie, il faut leur donner **une information plus large** et leur donner envie de revenir

(après le Tour du Mont-Blanc, le Tour du Beaufortain par exemple). Philippe Bargeot confirme qu'il est tout à fait possible de **fidéliser les clients sur la région**, d'une année sur l'autre. Gisèle Gaide constate au sein de sa résidence un nombre important de clients **fractionnant leur séjour entre plusieurs vallées**, dont la Tarentaise.

Philippe Bargeot indique qu'il pratique régulièrement le fractionnement des séjours, en lien avec des hébergements d'autres vallées. Pour cela, il faut **une méthodologie, analyser les forces et faiblesses du territoire**, des hébergements, des animations proposées... Le **diagnostic**, aussi bien quantitatif et qualitatif, doit reposer sur les chiffres et les enquêtes clientèles de Savoie Mont-Blanc Tourisme, de l'APTV, de Comète, et être **partagé**, notamment par les membres du groupe de travail à constituer au sein du CLD et par la Commission tourisme de l'APTV.

Gisèle Gaide souhaite que l'on s'attache à **un exercice de prospective**, car beaucoup d'enquêtes réalisées sont déjà dépassées lorsqu'elles sont restituées. Elle suggère de vendre **"l'air pur" et un "nouveau rêve"**, en évitant la course aux activités, car la ville (qui réalise déjà deux fois plus de nuitées que la montagne) est très en avance sur la montagne.

Anne-Marie Arpin souhaite un effort et une volonté des acteurs touristiques pour ouvrir leurs portes plus longtemps (elle cite la grosse fréquentation de son établissement en ce moment) : **ouvrir plus longtemps pour gagner plus...** mais autant qu'en hiver !

Agnès Girard constate au niveau de son groupe de résidences que les lieux les mieux vendus en été ne sont pas forcément ceux de la "montagne bucolique" mais Val-Thorens ou La Plagne, parce qu'ils proposent beaucoup d'animations : **les touristes apprécient être pris complètement en charge**, avec **une sorte de mise en scène théâtralisée de la montagne**.

La **diversité des activités** proposées, le **milieu humain** vivant, la spécificité locale de **l'alpage** sont autant d'**atouts** à valoriser.

Exploiter la montagne en montrant qu'elle est **carrossable l'été** et qu'elle ne se limite pas aux sommets, aux crampons, aux glaciers... et aux accidents.

Et donc **communiquer sur la montagne facile**, la montagne à vache.

Gisèle Gaide regrette que les salariés de la saison hivernale, qui sont de moins en moins du *pays*, ne vantent plus la vie *ici* hors saison.

Si les jeunes perçoivent un manque d'animations sur le territoire, des festivals et des grandes fêtes existent et doivent se développer, car elles attirent beaucoup de monde.

Philippe Bargeot s'appuie sur l'étude Cofremca (2000) sur les comportements touristiques pour rappeler que nos produits ne correspondent pas à la demande : **tourisme doux, "retrouvance" et recherche du contact** doivent être privilégiés.

Voir document joint au compte-rendu : *synthèse étude Cofremca* - [http://www.odit-france.fr/L\\_evolution\\_socioculturelle.413.0.html?&page=&print=6](http://www.odit-france.fr/L_evolution_socioculturelle.413.0.html?&page=&print=6)

Mais aussi deux documents intéressants ::

<http://www.mountainwilderness.fr/images/documents/Revue72.pdf>

[http://www.odit-france.fr/uploads/tx\\_oditcomptesrendus/actes-du-colloque\\_01.pdf](http://www.odit-france.fr/uploads/tx_oditcomptesrendus/actes-du-colloque_01.pdf)

Les différences entre types d'hébergement sont soulignées. Cependant, les Offices du tourisme ont un rôle majeur à jouer, lorsqu'il s'agit de faire avancer tous les acteurs dans le même sens. L'expérience des Eductours (découverte de l'offre touristique locale par les professionnels du tourisme) est rappelée, tout en soulignant l'intérêt de les conduire sur des "micro-territoires".

**Autour de Philippe Bargeot, un petit groupe de travail** se constitue. La date de la réunion sera relayée aux membres du CLD également intéressés. L'objectif est de concrétiser des propositions d'ici la fin de l'année, de les faire partager à la Commission tourisme de l'APTV, pour une concrétisation durant l'été prochain.

Marie-Hélène Chabert propose d'intervenir durant la première demi-heure de la réunion du 20 octobre (arrivée de l'intervenant à 18h30) pour **faire le lien avec les travaux des Commissions** de l'APTV, en particulier la jeunesse et la culture.

Pierre Vincent précise que le **groupe de travail emploi-formation CTEF** se réunit le 22 octobre. L'objectif est notamment d'initier des rencontres innovantes sur les sujets évoqués lors de la séance plénière du 16 juin à Brides.

### **Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables**

Alain Machet présente rapidement le sujet en s'appuyant sur son document diffusé à tous les membres avant la réunion. Ce qui est fait en Tarentaise, ce qui pourrait être fait...

Des informations sont échangées concernant la géothermie (attention à la consommation électrique et l'usage immodéré de la climatisation, rappel de l'existence d'un système de chauffage au Lycée de Moûtiers par ce moyen, aujourd'hui abandonné), méthanisation (liée au lactosérum, aux déchets ménagers), solaire (pourquoi pas de projet lié à la salle polyvalente des Arcs et à la Médiathèque de Bourg-Saint-Maurice demande Joseph Mougel ?), le compostage (un atout : pas de distance minimum des habitations, contrairement à l'épandage des lisiers).

Il remercie l'intervenant, **Hervé Rychtarik, de l'ASDER (Association savoyarde des énergies renouvelables)** [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr).

Celui ci indique que le premier conseil aux particuliers est de rechercher **une meilleure isolation** de l'habitation. Les besoins restants peuvent trouver des sources d'énergies renouvelables.

Le conseil aux collectivités est centré sur **le chauffage et l'éclairage public**.

**La formation** (des artisans, des salariés des entreprises, des collectivités) est essentielle car l'absence de projet lié aux énergies renouvelables est souvent due à une absence de formation dans ce domaine.

La prise en compte des coûts de fonctionnement sur une période de 25 ans doit permettre aussi de donner des éléments de choix pertinents aux collectivités.

Les incitations ou obligations liées aux diagnostics de performance énergétique (lors d'une vente immobilière ou d'un permis de construire), plans locaux d'urbanisme, règlement de lotissement sont évoquées mais ont un impact pratique limité.

Les installateurs de matériel sont progressivement labellisés (Qualisol pour le solaire). Mais **leur conseil devrait être plus "militant" et plus étendu**, notamment en ce concerne la maîtrise de l'énergie (isolation en premier).

La faiblesse des conseils des vendeurs en matériel est regrettée.

Alain Machet souligne **le problème massif d'information, mais aussi le coût**. Si les réductions d'impôt ont un impact important pour les installations solaires et les pompes à chaleur, elles sont faibles pour l'isolation (part importante de la main d'œuvre non prise en compte), qui reste pourtant la première source d'économie d'énergie.

Les objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement sont rappelés, en particulier la dépense maximum de 50 kw/m2. Joseph Bonnefoy souligne que c'est tout à fait possible si le logement est conçu correctement lors de la construction.

**Jean Robino, président de l'Union des syndicats de propriétaires et de copropriétaires de Plagne Centre** (42 bâtiments, 2000 logement) témoigne du projet de grande ampleur qui vient d'être réalisé, après 6 ans de préparation.

Des travaux d'isolation ont été réalisés préalablement dans les appartements de la plupart des bâtiments. Un diagnostic a été réalisé pour chaque bâtiment. toutes les solutions ont été étudiées (géothermie, solaire, gaz...). Le bois s'est avéré être la solution la plus adaptée (couplée à une installation fuel pour les pointes de consommation). L'investissement a été financé par les propriétaires (avec les aides publiques classiques). La commune de Macot a cédé un terrain à un prix raisonnable. L'installation est gérée par une société privée. Les dépenses ont diminué de 30 à 40%.

Le projet est à retrouver sur le site de l'association : <http://chaufferie-uspc.spaces.live.com> ou sur [www.perso-laplagne.fr/actualites.htm](http://www.perso-laplagne.fr/actualites.htm)

Alain Machet remercie le représentant de l'ASDER et, pour conclure, lance un appel aux personnes souhaitant travailler sur ce thème (une date de réunion sera communiquée).

